



Compte rendu de la réunion de bureau

Du 29 Mai 2024
Site des Renardières

Présents :

- Jean Pierre CLEQUIN
- Jacky MENARD
- Daniel HAAS
- David LIAIGRE

Absent excusé : Michael RONGEON

ORDRE DU JOUR

1/	Approbation du CR n° 118	1
2/	Vie des sections	1
	• Création de sections	1
	• Activités réalisées	1
3/	Point financier	1
4/	Questions diverses.....	2
5/	Annexe.....	4

CR N° 119

1/ Approbation du CR n° 118

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau

2/Vie des sections



Création de sections

- Une relance sera faite afin de statuer sur la plausible création d'une section Canoe Anglaise et Aviron,
- Un sondage a eu lieu pour la création d'une section Cross Training. Leur bureau, budget, organisation, fonctionnement sont définies. Dès validation par le bureau du COSEG, cette section sera active. L'objectif est un début d'activité début octobre 2024.

Activités réalisées

- Le Ball trap a participé à la compétition nationale organisé par la CCAS courant mars.
- La section S2A a réalisé sur 3 jours consécutifs du mois de mars, avec 9 participants, des activités aériennes.



3/Point financier

Le solde des comptes est de :

- ◇ 1689€ pour le Compte Courant
- ◇ 7303€ pour le livret A.



4/Questions diverses

Concernant le questionnaire qui vous a été soumis du 26 mars au 8 avril, il ressort majoritairement des réponses reçues :

1°) Que l'invitation à l'AG du COSEG n'est pas ou n'est que très rarement diffusée à l'ensemble des adhérents dans les sections.

2°) Que la tenue de l'AG un jeudi convient quasi unanimement.

3°) Que l'horaire de 18h30 semble accepté bien que certains souhaiteraient plus tard et d'autres plus tôt...

Devant ces réponses d'une part et le constat d'autre part de la faible participation physique des sections aux Assemblées Générales. Le Bureau décide de mettre en place une incitation pour les sections à participer aux AG et CD du COSEG.

En conséquence et à compter de l'AG du COSEG qui se tiendra en 2025, les sections qui seront présentes avec le nombre de délégués correspondant à leur nombre de voix, auront la part variable de leur subvention majorée de 20%.

Rappel : En cas d'absence, un délégué peut donner son pouvoir à une autre personne de sa section. Une personne ne peut être en possession que de 2 pouvoirs au maximum.

La mise en place de cette mesure est aussi l'occasion aux sections de mettre à jour le tableau de leurs délégués appelés à siéger en AG et en CD. *(Merci aux sections concernées de compléter les délégués manquants voire de corriger les noms indiqués et de nous retourner ce tableau)*

Section	Nb adhérents	Nb délégués	Délégués
ARCHERIE	7	1	- Ch. Toulemonde
BADMINTON	8	1	- Th. Brincourt
BALL TRAP	7	1	- D. Chollet
BASKET	10	1	- M. Radulescu
CYCLO Melun	7	1	- Cl. Renaudon
CYCLO Rds	9	1	- D. Cotelte
FELDENKRAIS	13	2	- B. Martin-Cabanas - M. Bachet
FITNESS	23	3	- Ch. Mérieux - C. Chiodi - ?
KARTING	8	1	- Ch. Gautier
MOTO	1	1	- M. Rongeon
PLONGEE	11	2	- P. Legrand - ?
RANDONNEE	55	6	- N. Lopez - ? - ? - ? - ? - ?
S2A - AERO	30	3	- M. Fassi - A. Leray - D. Haas
SQUASH	10	1	- M. Broudin

VOLLEY	29	3	- E. Ouss - A. Balan - ?
YOGA	39	4	- C. Ilias - M. Van Iseghem - D. Daligault - ?

La date de la prochaine réunion de bureau est le 11 septembre 2024.

LE SECRETAIRE
LIAIGRE David

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre

5/Annexe

COSEG MELUN Annexe bilan Exercice 2024												MAJ 28/05/2024	
SECTIONS	Lieu	Base fin 2023	Section COSEG ODI/AD 3 €	Section COSEG EXT 6 €	Montant Adhésion COSEG 2024	Règlé par Chèque Virement du	COSEG Fonctionnement		COSEG Subvention	COSEG Subvention	SUBVENTION COSEG	SUBVENTION DEPT 77	SUBVENTION SECTIONS
							50% Février	Solde Juillet	Démarrage	Matériel	TOTAL 2024	TOTAL 2024	TOTAL 2024
BADMINTON	Renardières	8	8	0	24,00	20/03/24	110,00	110,00			220,00		220,00
BALL TRAP	Renardières	7	5	2	27,00	20/02/24	287,50	287,50			575,00		575,00
BASKET	Renardières	10	10	0	30,00	29/02/24	125,00	125,00			250,00		250,00
CYCLO	Melun	7	6	1	24,00	13/03/24	295,00	295,00			590,00	87,50	677,50
CYCLO	Renardières	9	8	1	30,00	28/03/24	310,00	310,00			620,00	112,50	732,50
FELDENKRAIS	Renardières	13	13	0	39,00	22/02/24	597,50	597,50			1 195,00		1 195,00
FITNESS	Renardières	23	23	0	69,00	13/03/24	672,50	672,50			1 345,00		1 345,00
KARTING	Melun	8	8	0	24,00	22/02/24	560,00	560,00			1 120,00		1 120,00
MOTO	Melun	1	1	0	3,00	22/02/24	0,00	0,00			0,00		0,00
PLONGEE	Melun	11	8	3	42,00		560,00	560,00			1 120,00	200,00	1 320,00
RANDONNEE	Melun	55	52	3	174,00	29/02/24	640,00	640,00			1 280,00		1 280,00
S2A Aéronautique	Melun	30	30	0	90,00	22/02/24	725,00	725,00			1 450,00		1 450,00
SQUASH	Renardières	10	10	0	30,00	11/03/24	575,00	575,00			1 150,00		1 150,00
TIR A L'ARC	Renardières	7	7	0	21,00	22/02/24	302,50	302,50			605,00		605,00
VOLLEY	Renardières	29	25	4	99,00	22/02/24	237,50	237,50			475,00		475,00
YOGA	Renardières	39	39	0	117,00	08/04/24	792,50	792,50			1 585,00		1 585,00
Sous Total SECTIONS							6 790,00	6 790,00	0,00	0,00	13 580,00	400,00	13 980,00
Fonds propres COSEG MELUN							210,00	210,00			420,00		420,00
TOTAUX		267	253	14	843,00		7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	14 000,00		14 400,00